



Le projet de plateforme pour les méga-yachts entre deux eaux

Haute plaisance

Des opérateurs et acteurs de premier plan du yachting interpellent Renaud Muselier, le président de la région Paca, pour que ce nouvel outil voit le jour à Marseille plutôt qu'à La Ciotat.

Le torchon brûle entre le chantier naval de La Ciotat et une partie des professionnels de la région depuis que le leader espagnol MB 92 a mis la main sur la grande forme du site.

PACA

C'est une véritable fronde qui prend forme contre le projet ciotaden de nouvelle plateforme de méga-yachts, destinée aux unités de plus de 80 mètres.

En octobre dernier, la Semidep, la société publique locale en charge de la gestion des chantiers navals de La Ciotat a lancé un appel à projets pour « recueillir les propositions d'opérateurs » - et de partenaires financiers privés - afin de réaliser et d'attribuer pour 35 ans, maximum, des emplacements de la future plateforme dédiée aux très grandes unités et desservie par un ascenseur de 4 000 tonnes.

Une première plateforme existe déjà sur le site pour les unités de plus de 40 m. Lancée au début des années 2000 en partenariat avec Monaco Marine, cet ascenseur a permis aux chantiers de véritablement se positionner sur le secteur des grands yachts.

La perspective d'une deuxième plateforme construite sur ce même site n'enchantait guère une partie de la filière qui a adressé, la semaine dernière, une lettre commune particulièrement salée, au président de la région Paca, comme l'a révélé *le Marin*. La création de ce nouvel outil, doté d'une capacité de levage de 5 000 tonnes tient « d'un intérêt absolu mais à Marseille », estiment les signataires, parmi lesquels figurent l'association d'entrepreneurs Riviera Yachting Network, Other Angle Yachting, le chantier YEC/IMS, deux groupements et associations d'équipages et de



Le nouveau projet prévoit la réalisation d'un ascenseur à bateaux pour assurer la maintenance à sec sur une plateforme similaire à celle-ci en activité depuis 2007 sur le site ciotaden. La question de la place à quai pour accueillir les méga-yachts est un des éléments importants du débat. PHOTOS F

professionnels, ainsi que la société Monaco Marine, opérateur emblématique de la façade méditerranéenne.

« Nos entreprises n'ont pas été écoutées, ni consultées »

« Ces derniers mois, les projets dont nous avons eu connaissance n'ont en rien tenu compte de nos ambitions et de manière délibérée nos entreprises n'ont pas été écoutées, ni même entendues ou consultées », écrivent-ils, sans citer pour autant citer le directeur de la Semidep et le maire de La Ciotat et président de la société publique...

L'installation à Marseille permettrait de bénéficier « d'un service de stationnement, de lavage et de manutention flexible et adaptable (...) de linéaires de quai importants (...) d'un desserte routière, fer-

roviaire, avec la proximité de l'aéroport, et d'un centre-ville proche... » « C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis trois ans », tient à préciser Laurent Falaize, le président de Riviera Yachting Network, « nous n'avons rien contre La Ciotat, nous estimons simplement que Marseille est le lieu le plus judicieux pour réaliser cette plateforme avec le grand port autonome. Et surtout que de la précipitation, ce projet doit faire l'objet d'une large concertation avec l'ensemble de la filière », conclut-il.

Le leader espagnol MB 92 semble en position de force pour remporter l'appel à projets lancé par la Semidep depuis son implantation sur le site ciotaden. Une perspective qui ne ravit pas les opérateurs régionaux.

S.F.